

5 - REFERENTIELS

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis » Cas échéant, description de tout autre document constitutif de la certification professionnelle

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A.1- CONTRIBUTION AU MONTAGE DU DOSSIER DE PRODUCTION</p> <p>A.1.T.1 - Réaliser une veille sur le secteur d'activités du projet (audiovisuel-TV-Cinéma-Festivals-Spectacles-Musique), ses tendances, pratiques, évolutions technologiques (numériques, HD, réseaux) et réglementaires pour évaluer l'incidence sur les coûts</p> <p>A.1.T.2. –Évaluer les contraintes du projet à partir du concept</p> <p>A.1.T.3. – Réceptionner et analyser les premiers éléments constitutifs du projet pour élaborer un premier budget et planning flexible de mise en œuvre du projet de production</p>	<p>Finalité : Comprendre et analyser le projet culturel et créatif pour mieux en définir sa préparation, sa planification et en estimant un premier budget</p> <p>C.1.1. Consulter et analyser, pour le projet culturel et créatif d'un secteur d'activités, des sources économiques, chiffrées et des tendances (pratiques/évolutions réglementaires, technologiques/numériques/conventions collectives/ financement face au numérique/dématérialisation de supports, plateformes/normalisation workflow) de productions similaires, pour en constituer une veille appropriée afin de garantir la réussite du projet</p> <p>C.1.2.- Analyser le projet de production pour identifier les besoins en prenant en compte les contraintes, à partir d'un scénario/d'une note d'intention, de grandes lignes d'un projet, d'un pitch ou de grandes lignes d'un conducteur</p> <p>C.1.3. – Rassembler les éléments de base pour monter le projet et organiser la gestion de production en établissant des coûts estimatifs</p>	<p>A partir d'une situation réelle en production, défendre à l'oral face à un jury de professionnels de la production et réaliser un dossier comportant :</p> <p>1- une note d'intention</p> <p>2- une étude d'un secteur d'activité</p> <p>3- une analyse écrite à partir de pitch/scénario/note d'intention/pré-projet culturel/concept d'un festival/tournée sur scène</p>	<p>-Adéquation des éléments constitutifs à la préparation du dossier avec le projet</p> <p>-Efficacité de la veille sur les pratiques et évolutions technologiques et son impact dans le processus de production</p> <p>-Pertinence de l'analyse du projet</p>

<p>A.1.T.4. – Conduire une analyse spécifique selon le projet de production et son secteur culturel et créatif (repérage lieux tournage, studios et plateaux d’enregistrement, scènes, capacité logistique)</p>	<p>C.1.4. – Identifier les particularités du projet de production pour mieux l’adapter à l’enveloppe budgétaire et contraintes du secteur du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> - en sélectionnant des lieux/décors/studios habilités-autorisés pour le tournage/réalisation du projet (contexte audiovisuel/cinéma) - en analysant un conducteur et des fiches techniques (contexte salles/scènes/musique/festival/événement culturel) et en prenant en compte les contraintes de sponsor/de la Marque/de politique territoriale (contexte spectacle), pour mieux anticiper leur incidence sur le pré-budget <p><i>Connaissances transversales associées : outils et logiciels de veille, conventions collectives, tableur, codes écriture cinéma/audiovisuelle, storyboard, pratiques tarifs, nouveaux modes de transmission</i></p>	<p>4 – le dossier argumentaire sur le repérage des lieux de tournage/scènes/décors/plateaux/ festivals et l’organisation à mettre en place selon les négociations et accords du projet de production</p> <p>5- la première estimation des coûts prévisionnels</p>	<p>-Identification des enjeux et contraintes pour la préparation du projet selon le projet du secteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - faisabilité du tournage du scénario - Conformité du dossier technique du lieu au projet de production - Conformité des caractéristiques réglementaires, des fiches techniques des lieux de tournées/salles/scènes
---	---	---	---

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A.2 – PREPARATION DU PROJET CULTUREL ET CREATIF DE PRODUCTION</p> <p>A.2.T.1. – structurer les étapes du projet</p> <p>A.2.T.2. – Préparer les conditions administratives et rédiger ou faire rédiger des éléments juridiques/financiers du projet</p> <p>A.2.T.3. – Contacter ou engager des professionnels de la production pour constituer une équipe (techniciens/artistes/prestataires, location)</p> <p>A.2.T.4. – Définir une première enveloppe budgétaire, à partir de note d'intention/synopsis (Audiovisuel/Ciné), du pré-conducteur (Festival/Spectacle/Événement culturel et Musique) incluant la finalité commerciale (diffusion/distribution)</p>	<p><i>Finalité : Organiser et rassembler tous les éléments indispensables à la préparation du projet pour constituer le dossier de production en conformité avec les diverses réglementations et le budget</i></p> <p>C.2.1.- Soumettre pour obtenir de l'équipe décisionnaire sur le projet, la validation du pré-dossier cadrant les conditions administratives/ techniques/humaines/financières/juridiques nécessaires à la faisabilité du projet et la validation du planning, plan de travail, prévention</p> <p>C.2.2.-Etablir la liste de toutes les contraintes administratives/juridiques/financières/assurances/équipes pour mieux affiner le dossier du projet en vérifiant droits d'auteur, conformité pièces, ventilation des coûts avec l'administrateur de production/ directeur financier</p> <p>C.2.3.- Recommander ou organiser le casting en identifiant les équipes artistiques/techniques/ prestataires techniques et services de location (restauration, transports, matériel...) en vue de leur recrutement</p> <p>C.2.4.- Etablir un pré-budget (avec ventilation des coûts), conforme à l'enveloppe budgétaire et aux marges de négociation, définies par le Directeur de Production/Producteur délégué/Producteur,</p>	<p>A partir d'une situation réelle en production, défendre à l'oral face à un jury de professionnels et réaliser un dossier comportant :</p> <p>1 – la validation obtenue sur le dossier de préparation du projet, facilitant la prise de décision du Directeur de Production/Producteur</p> <p>2 - le planning des étapes et le pan de travail de préparation du projet</p> <p>3 - le dossier des formalités administratives, juridiques, financières, ressources équipes nécessaires à la réalisation du projet</p> <p>4 - les recommandations ou casting des équipes (technique/artistique/sélection de prestataires, sociétés de location)</p>	<p>Exhaustivité du contenu du dossier de préparation du projet culturel et artistique</p> <p>Pertinence et réalisme des castings et du recrutement des équipes</p> <p>Cohérence du planning /réalisation du projet</p> <p>Réalisme du budget estimatif</p> <p>Rigueur des éléments du dossier de diffusion</p> <p>Conformité aux réglementations du secteur</p>

<p>A.2.T.5. – préparer le projet de production selon le secteur culturel et créatif, en listant les contraintes et difficultés qui impacteront le budget :</p> <p>Dépouillement à partir de l'écriture cinématographique/audiovisuelle, termes du contrat, accords de production, demandes de subvention, marchés publics/privés (festivals, concerts, événements culturels, répétitions musicales)</p>	<p>en estimant la durée du tournage + montage, les dépenses récurrentes (salaires...) et sous-traitées (décors...) pour établir un budget réel</p> <p>C.2.5.- Identifier les particularités du projet de production pour une préparation mieux contextualisée dans le secteur du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en structurant le planning de mise en œuvre du projet, - en procédant au dépouillement à partir de l'analyse de l'écriture du scénario/du projet audiovisuel/pitch/storyboard, en recherchant des lieux de tournage/décors/plateaux TV/lieux de festival/scènes pour procéder au premier chiffrage - en préparant l'argumentaire pour traiter les objections du réalisateur/producteur avant le démarrage du projet (format émission/tournage séries TV ou film ou festival) - en intégrant les accords de coproduction/production et négociations avec le sponsor/la Marque, la conformité à la réglementation marchés publics/privés - en répondant aux questions logistiques des artistes et en assistant le directeur technique/le metteur en scène (contexte spectacle/festival) - en organisant le dossier de diffusion du projet <p>Connaissances transversales associées : <i>tableur, tableaux de bord, comptabilité de la production, droit du travail, conventions collectives, RGPD, RSE, pratiques tarifs et marges, ventilation coûts, connaissance d'un réseau de techniciens et créatifs, du fonctionnement émission de flux, chaîne de fabrication de l'oeuvre</i></p>	<p>5 - le devis estimatif</p> <p>6 –les éléments spécifiques à un secteur</p> <ul style="list-style-type: none"> - le dépouillement, à partir de l'analyse du scénario, recherche décors (cinéma), de plateaux TV et à partir du dossier diffusion (audiovisuel) - les contraintes imposées par la Marque (événement culturel, spectacle, concert) 	<p>Conformité aux accords de production</p> <p>accord de validation du directeur technique/du metteur en scène</p> <p>Conformité aux demandes du sponsor/de la Marque</p>
---	---	--	---

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités,</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A.3. - GESTION DU PROJET CULTUREL ET CREATIF DE PRODUCTION</p> <p>A.3.T.1 – Planifier, gérer et coordonner les phases administratives & comptables classiques du projet : planning, devis, budget, organisation matérielle, phase contractuelle du recrutement des équipes, logistique administrative</p> <p>A.3.T.2. – Suivre toutes les étapes de la phase opérationnelle du projet (la réalisation, l'organisation matérielle de la régie et logistique technique/ artistique</p> <p>A.3.T.3. – Suivre et contrôler les missions/feuilles de services</p> <p>A.3.T.4. – Faire respecter le calendrier de production de l'œuvre et le budget</p>	<p><i>Finalité : Gérer le projet sur tous ses aspects administratifs/techniques/humains/artistiques et budgétaires pour mieux en effectuer la coordination et le suivi en contrôlant le budget</i></p> <p>C.3.1. Réaliser le planning des missions, temps des phases de pré-production, production et post-production, en définissant : budget réel, organisation matérielle, réservations et contrats des artistes/techniciens et prestataires pour maîtriser tous les éléments de la gestion de projet</p> <p>C.3.2.- Organiser et attribuer les missions et feuilles de services aux équipes artistiq./régie/technique & prestataires pour une mise en œuvre la plus efficace dans l'accompagnement et le cadrage de l'avancement du projet et du budget</p> <p>C.3.3.- Coordonner les étapes et les équipes en maintenant la transmission des informations, pour faciliter la réalisation du projet et en trouvant des solutions aux imprévus de la production pour la réussite du projet</p> <p>C.3.4.- Assurer le suivi et le contrôle des missions des équipes, des temps de production dans le respect de l'enveloppe budgétaire</p> <p>C.3.5. – contrôler l'avancement du projet par rapport au calendrier de production et au budget</p>	<p>A partir d'une situation réelle en production, défendre à l'oral face à un jury de professionnels</p> <p>1-le dossier de production</p> <ul style="list-style-type: none"> - devis réels et sources de financement, le budget réel et les aides dont subventions liées au sponsoring/mécénat/ la Marque (cinéma, série, festival, événement culturel, concert), régularisation à la SACEM (musique, spectacle) - le planning définitif, les feuilles de services, les contrats et formalités administratives, les étapes et moyens de contrôle <p>2-le dossier artistique : pitch/synopsis/scénario, note d'intention du projet, personnages et auteur</p> <ul style="list-style-type: none"> • traitement, CV réalisateur, casting, équipes techniciens et artistes, découpage et fiche technique, storyboard (cinéma) 	<p>Qualité exhaustive du dossier de production</p> <p>Adéquation dossier de production et note d'intention</p> <p>Réalisme et argumentation du dossier artistique</p> <p>Exactitude des comptes et du devis réel</p> <p>Pertinence des actions correctives ou compensatoires face aux imprévus</p>

<p>A.3.T.5. – Gérer le projet de prod selon le secteur culturel et créatif</p> <ul style="list-style-type: none"> . Valider avec le N+1 les lieux/studios . Contribuer à la conception artistique/technique avec les équipes . Intégrer les accords de subventions . Superviser et encadrer la captation son-image pour une diffusion . Intégrer au dossier de production, les éléments de la négociation (financeurs/sponsoring/Marque... 	<p>C.3.6.- Identifier les particularités du projet pour garantir le moins d'imprévus possibles suivant la contextualisation du secteur du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> - en gérant et en supervisant le projet à partir de la vérification de la dernière réglementation en vigueur et de la mise en conformité du projet dans son secteur (plateaux cinéma-TV/séries/festivals/lieux de tournage/d'enregistrement) - en vérifiant que les éléments de la négociation/les subventions obtenues, se concrétisent au dossier de production (CNC, aides sélectives, régionales, nationales, européennes, fonds d'aide à l'innovation, subventions, sponsoring, aides SACEM à la création et à la diffusion musicale, ressources publiques pour les événements culturels, aides ADAMI, Fonds d'actions en musique, crowdfunding, DRAC...) - en assurant la supervision de tout le projet et la captation son-image pour la diffusion, les droits de diffusion, ou la post-production pour la distribution, la diffusion de concerts... - en assistant le directeur technique pour le montage des fiches techniques (musique) ou en se coordonnant avec le Directeur Artistique <p>Connaissances associées : <i>tableau de bord, réglementation et risques juridiques, réglementation assurances, techniques négociation, techniques mode projet, comptabilité, conventions collectives, droit auteur, droit à l'image, droits voisins, contrats, anglais de base de la production</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • La tagline (tonalité et concept) description de la série, galerie de personnage, chaîne ou plateforme (série) • Contexte, objectifs, résultats attendus, déroulement, langue, logistique technique/financière/sponsors, garanties (émissions TV) • Le propos artistique, droits voisins, interprètes, support enregistré, porteur de projet (spectacle) • Présentation du projet, programme, diffusion, partenariat, musiciens (concert) • Présentation de l'organisme culturel, programme, bilan des éditions précédentes, activités, perspectives, programmations (événement culturel) • Concept de l'idée au projet, l'équipe, planification, source de financement, partenariat, lieu, programmation, droits, relations presse, fonds propres, billetterie, merchandising, (festival) 	<p>Régularisation et conformité de toutes les pièces quel que soit le secteur d'activités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Administratives - Assurances - Comptables - RH et payes - Règlementaires - Sécuritaires - juridiques
--	--	--	---

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A.4. – CONTRIBUTION A LA BONNE FIN DU PROJET CULTUREL ET CREATIF EN TERMES DE POST PRODUCTION</p> <p>A.4.T.1 – Réaliser la synthèse du suivi des activités pour s'assurer de la bonne fin du projet en termes de postproduction</p> <p>A.4.T.2. - Vérifier et contrôler toutes les pièces du dossier de production et leur mise en conformité (signatures contrats, salaires, documents comptables, autorisations signées...)</p> <p>A.4.T.3. – Rédiger le bilan du projet en vue de la présentation au Directeur de Production/Producteur délégué</p> <p>A.4.T.4. – Effectuer la mise en œuvre et le suivi de la promotion du projet : stratégie de communication digitale, visuelle, sociale (réseaux sociaux)</p>	<p><i>Finalité : Réaliser le bilan du projet pour répondre aux responsabilités déléguées par la hiérarchie en assurant la bonne fin de l'oeuvre</i></p> <p>C.4.1. – Valider la fin du projet en conformité avec le cahier des charges du projet (contenu, forme artistique, durée, respect durée et budget) pour évaluer le produit fini avec le réalisateur</p> <p>C.4.2 – Valider la conformité des pièces du dossier de production en matière juridique, administrative et comptable et dans le respect des conventions collectives et de leurs avenants</p> <p>C.4.3 – Etablir le bilan des comptes en présentant devis réel, décompte des heures travaillées transmises à la paie, contrôle des factures et des dépenses & factures des sociétés de prestation, pour vérifier la bonne tenue des comptes et livres comptables</p> <p>C.4.4 – Effectuer le reporting à la hiérarchie en faisant le bilan de production et éventuellement en faisant part de critiques constructives ou d'argumentation dans le cadre d'actions alternatives pour assurer la bonne fin de l'oeuvre</p>	<p>A partir d'une situation réelle en production, défendre à l'oral face à un jury de professionnels et réaliser un dossier comportant :</p> <p>1- le rapport du bilan de production du projet (conformité contrats, factures, formalités administratives, contraintes juridiques, droit du travail, engagement du paiement des salaires, prestations, déclaration légales, respect du planning)</p> <p>2 – le bilan des comptes (devis réels, dépenses)</p> <p>3 – l'évaluation du chargé de production sur la gestion des risques inhérents au projet et les solutions alternatives trouvées</p>	<p>Caractère probant du bilan de production du projet</p> <p>Régularité et sincérité des comptes du bilan de production</p> <p>Qualité du retour d'expérience</p> <p>Efficacité des actions menées</p>

<p>A.4.T.5. – Contribuer à la bonne fin du projet de production selon le secteur culturel et créatif</p> <ul style="list-style-type: none"> . Garantir la bonne gestion de la postproduction . Participer en interaction avec la hiérarchie dans le bouclage du projet . Contrôler les droits des enregistrements, . contrôler l'édition (nettoyage pistes, ajuster timing, soin des transitions...) 	<p>C.4.5.- Identifier pour le bilan de production, les particularités du projet avec la meilleure contribution à la bonne fin de l'œuvre, selon le contexte de secteur du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La supervision de la bonne exécution du montage (audiovisuel, cinéma) • la synthèse des points clés de la production permettant la promotion du projet culturel et créatif (événement culturel, festival) • La sélection des produits d'habillage avec le Directeur Artistique (spectacle, musique) <p><i>Connaissances associées : techniques de reporting, bilan comptable du projet de production, techniques de promotion commerciale, cahier des charges techniques audiovisuel, en cinéma, en musique et dans le spectacle Communication digitale/réseaux sociaux</i></p>	<p>4 – l'argumentaire sur la mise en œuvre de la promotion du projet en communication digitale/visuelle/sociale (réalisation audiovisuelle ou cinéma ou spectacle vivant/festival/événement culturel/production musicale)</p>	<p>Engagement démontré dans la commercialisation/diffusion</p> <p>Autonomie sur la fonction</p> <p>Professionalisme de la posture</p> <p>Clarté de la synthèse</p>
--	--	--	--